

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 13.
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces. 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames. 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDODARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 20 Décembre 1881

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 12 décembre, a nommé S. Exc. M. le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles, en remplacement de M. le Chevalier de Castellet, décédé.

Par Ordonnance Souveraine du même jour, M. le Chevalier François-Isidore Alauzet, membre du Conseil d'Etat, a été nommé Vice-Président dudit Conseil, en remplacement de M. le Chevalier de Castellet, décédé.

Par Ordonnance du 15 de ce mois, le Prince a nommé pour trois ans Membres du Comité des Travaux Publics, sous la Présidence de S. Exc. le Gouverneur Général :

MM. Henri de Payan, *Vice-Président*,
Charles Arnould,
Eugène Doubin,
Durand-Auzias,
le Comte Gastaldi,
Charles Jolivot,
Antoine Lombard,
le Ch^{er} de Loth, *Secrétaire*.

Une autre Ordonnance de la même date nomme également pour trois ans Membres de la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu, sous la Présidence de M. le Maire :

MM. Antoine Lombard,
le Ch^{er} de Loth,
Pierre-Ange Muratore,
Louis Bellando, *Secrétaire*.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. I. l'Empereur du Brésil notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. I. la Princesse Impériale du Brésil, sa fille, épouse de S. A. R. le Comte d'Eu, qui a donné naissance à un Prince.

NOUVELLES LOCALES

FÊTE DE NOËL A LA CATHÉDRALE

Samedi 24 décembre

8 heures du matin. — Chant du Martyrologe, en-

suite exposition et bénédiction du Saint-Sacrement.
6 heures du soir. — Clôture de la neuvaine préparatoire.

10 heures et demie du soir. — Chant des Matines et du *Te Deum*, présidés par S. G. M^{re} l'Evêque.

Minuit. — Grand'Messe Pontificale.

Dimanche 25 décembre

SOLENNITÉ DE LA NATIVITÉ DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

6 heures du matin. — Grand'Messe de l'aurore.

Messes basses jusqu'à 8 heures et demie.

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, suivie de la bénédiction papale.

3 heures du soir. — Vêpres pontificales, Sermon et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

AVIS

Le Maire de la ville de Monaco prévient les habitants que le Comité des Travaux publics a, dans sa délibération en date du 31 octobre dernier, décidé que le plan parcellaire de la Principauté serait soumis à une enquête à la Mairie pendant un mois, avec avis publié tous les huit jours.

En conséquence, ledit plan a été déposé à la Mairie et y restera exposé pendant un mois, à compter d'aujourd'hui, afin que chaque propriétaire puisse en vérifier l'exactitude en ce qui le concerne et faire ses observations.

Passé ledit délai, les observations ne seront plus reçues.

Monaco, le 1^{er} décembre 1881.

Le Maire,
C^{te} F. GASTALDI.

Vendredi, 16 décembre, le yacht de plaisance, à voiles, *Viking*, pavillon anglais, appartenant à Sir Jervoise, capitaine Williams, est entré dans le port de Monaco.

Ce bâtiment venant de Nice, jauge 63 tonneaux, a douze hommes d'équipage et a amené cinq passagers. Il est encore aujourd'hui mouillé dans notre port.

La représentation de mardi a été un nouveau succès pour les interprètes des *Pantins de Violette* et de *M'sieu Landry*. M. Morlet, dans le rôle de *Landry*, a été très applaudi. Il a chanté avec beaucoup de goût l'ariette : *Sais-tu ce qu'en son doux langage*, et le duo qui la suit : *Ah! la réussite est complète...* le rondeau : *A la foire de Bageux* a été rondement enlevé.

Dans les *Pantins*, M^{mes} Degrandi (*Violette*) et Tusini (*Pierrot*) ont été charmantes de grâce et de

talent. La musique qu'Ad. Adam a brodée sur ce canevas enfantin et féérique, est à la fois vive et sentimentale. Aussi a-t-on redemandé les *Pantins de Violette* pour ce soir.

Samedi, nous avons eu la deuxième représentation de l'*Ecoisais de Chatou* et de la *Rose de Saint-Flour*.

Beaucoup de monde dans la salle.

Ce soir, le *Testament de M. de Crac*, opérette en un acte, de M. J. Moinaux, musique de M. Ch. Lecoq; *Galathée*, air de la Coupe, chanté par M^{me} Degrandi, et, à la demande générale, les *Pantins de Violette*.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

L'inauguration du tir aux pigeons a été, jeudi dernier, favorisée par un soleil radieux qui avait attiré sur les terrasses du Casino une foule de promeneurs.

Une vingtaine de tireurs prenaient part à ce premier concours; citons au hasard parmi les shooters: MM. Kennedy, Barclay, Day, le capitaine Twynam, Sands, A. Merry, Jones, Colt, Horton, le baron de Saint-Trivier, Witton, Laurenty, Jouët, Sohler, le comte de Vinel, de Fontaine, Chouquet, etc.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres.

Partagée entre MM. Sands et le baron de Saint-Trivier, chacun 12 pigeons sur 12.

PRIX D'OUVERTURE. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30% sur les entrées. — 5 pigeons. 1 à 24 m.; 1 à 25 m.; 1 à 26 m.; 1 à 27 m.; 1 à 28 m. Barrage à 28 m. 1/2.

1^{er}, M. Sands, 7 sur 7.

2^e, MM. Day et Jones, 5 sur 7.

Lundi 19 Décembre 1881.

Beaucoup de spectateurs. Le prix — objet d'art — est une statuette en bronze (*la Fortune*), de Moreau Vauthier.

17 tireurs: MM. Sands, Kennedy, Merry, Jones, Elwon, Barclay, Horton, baron de Saint-Trivier, Jervoise, Day, de Wildre, Jouët, Laurenty, Musso, Sohler, Chouquet, Vitton.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres 1/2.

Gagnée par M. le baron de Saint-Trivier, 8 sur 8. PRIX DE DÉCEMBRE. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30% sur les entrées. — 5 pigeons à 24 mètres 1/2.

1^{er}, M. Laurenty, 9 sur 9.

2^e, M. Jones, 8 sur 9.

Mercredi 21 Décembre 1881

POULE OPTIONALE. — *Objet d'Art*, ajouté à une entrée de 20 fr., pour tireurs n'ayant jamais gagné un objet d'art à Monaco. — 1 pigeon à 24 mètres. — Poules à volonté.

Vendredi 23 Décembre 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
 PRIX D'HIVER. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres.

Lundi 26 Décembre 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.
 PRIX DE NOEL. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres 1/2.

Nous avons dit, d'après le *Derby*, que le docteur Carver était annoncé comme devant prendre part à nos grands concours. Cette nouvelle prend de plus en plus de consistance, et l'on se réjouit fort à l'idée de pouvoir engager quelque match avec le célèbre tireur américain.

M. Carver vient d'avoir à Hendon, près de Londres, une lutte superbe avec M. Stuart Wortley, du Gun-Club anglais. Le pari était de 12,500 francs, et ils devaient tuer chacun 100 pigeons. Au début, le docteur Carver était le favori; mais son adversaire ayant eu l'avantage pendant la première partie du match, la côte s'est peu à peu réduite, et un moment on payait 6/4 pour M. Stuart Wortley. Au cinquantième tour, chacun avait tué quarante fois; depuis lors, ils se suivis de près, tantôt l'un, tantôt l'autre, ayant un pigeon de plus. A un moment, le docteur Carver a tiré trente-deux fois de suite sans manquer un seul coup. Aux soixante-dixième et quatre-vingt-quinzième, tous les deux concurrents étaient au pair; au quatre-vingt-dix-neuvième encore. L'un et l'autre avaient alors abattu quatre-vingt-deux pigeons. Il ne restait qu'à tirer une dernière fois pour décider le match. Ni l'un ni l'autre n'ayant manqué, le résultat a été un « dead heat » chaque tireur ayant touché quatre-vingt-deux fois sur cent.

On comprend qu'un tel tireur sera un adversaire sérieux pour les concours de Monaco.

Une excellente innovation qui sera très appréciée des tireurs :

Un employé spécial venant de Londres sera attaché au pigeonnier. Cette mesure assurera le service parfait de la mise en trappe des oiseaux, comme cela se passe dans les premiers clubs anglais, le Hurlingham et le Gun-Club, par exemple.

Toutes les dépêches concernant les Tirs de Monaco sont affichées tous les jours, depuis le 15 décembre :

A Paris, chez MM. Dennetier, 37, rue Lafayette;
 A Londres, à Long's Hotel, New Bond street;
 A Bruxelles, au Sport Belge, rue de la Charité;
 A Vienne, chez M. Cavaliero, 12, Maximilianstrasse;

A Milan, au journal *La Caccia*, 2, piazza San Carlo;

A Nice, au café de la Victoire, où les intéressés pourront prendre copie de ces dépêches.

A l'occasion des fêtes de la Noël et du jour de l'an, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée délivrera des billets, aller et retour, de Lyon à Nice et Menton, valables pendant quinze jours.

Ces billets seront délivrés du 20 décembre 1881 au 10 janvier 1882 inclus, et donneront droit d'arrêt facultatif dans toutes les gares situées entre Marseille et Menton tant à l'aller qu'au retour.

Il seront valables pour tous les trains, à l'exception des trains rapides n^{os} 11 et 5 partant de Lyon à 3 h. 24 et 4 h. 16 du matin, et des trains rapides n^{os} 8 et 10 partant de Menton à 11 h. 48 du matin et 1 h. 16 du soir, et de Nice à midi 38 et 2 h. 29 du soir.

L'ouverture de la route internationale de Monaco à Nice, route si fréquentée depuis six semaines, nécessitait un remaniement des dispositions relatives aux voitures de place dans la Principauté. Par un arrêté en date du 15 décembre, S. Exc. le Gouverneur Général vient de les modifier en ajoutant au premier règlement certaines dispositions dont nous nous bornerons à rappeler seulement les principales:

Toutes les voitures de place devront être du modèle dit *panier* ou *vis-à-vis*, avec banquettes et dossiers fixes à l'avant et à l'arrière, ou des modèles dits *landau* et *calèche*. Elles devront être attelées de deux chevaux, et contenir au moins quatre places.

Il est défendu aux entrepreneurs d'employer des chevaux entiers, vicieux ou malades.

L'entrepreneur est tenu de remettre, tous les matins, à ses cochers le nombre suffisant de cartes imprimées, conformes au modèle adopté par l'Administration. Ces bulletins indiqueront le numéro et le tarif de la voiture.

Il est enjoint aux cochers de donner, avant de se mettre en marche, un de ces bulletins aux personnes faisant usage de leur voiture.

Il leur est également enjoint :

D'être polis et prévenants pour le public et de faciliter l'entrée des voyageurs dans leur voiture;

De visiter leur voiture avant l'éloignement des voyageurs, et de leur remettre les objets oubliés par eux, ou de déposer ces objets, dans les vingt-quatre heures, à la Direction de la Police;

De demander aux personnes qui montent dans leur voiture si elles entendent être conduites à l'heure ou à la course;

D'allumer les deux lanternes de leur voiture dès la chute du jour;

De prendre toujours leur droite, à moins d'obstacle.

Il leur est défendu :

De conduire en état d'ivresse;

De fumer lorsque leur voiture est occupée;

De faire claquer inutilement leur fouet et de l'agiter de manière à atteindre les passants ou les personnes qui se trouvent dans leur voiture. En outre, ils ne pourront se servir que de fouets montés en cravache;

De lutter de vitesse ou de faire galoper leurs chevaux;

De maltraiter leurs chevaux en les frappant abusivement ou avec le manche de leur fouet.

Les voitures devront habituellement aller au trot, de manière à faire 8 kilomètres à l'heure, excepté aux endroits où il existe des côtes à monter, auquel cas elles ne seront tenues de marcher qu'à raison de 5 kilomètres à l'heure.

TARIF DES VOITURES DE PLACE

dans l'intérieur de la Principauté

De 7 heures du matin à minuit et demi

La course simple 1 fr. 50

L'heure 3 fr.

De minuit et demi à 7 heures du matin

La course simple 2 fr. 50

L'heure 5 fr.

Tarif extérieur

1^o Pour aller à un point quelconque de la nouvelle route de Nice ne dépassant pas la Turbie-sur-Mer, y compris les rues et la gare de cette localité.

La course simple 2 fr.

L'heure 3

2^o Course à Saint-Laurent d'Eze, aller et retour, avec station d'une demi-heure. 6

3^o Course à Eze, aller et retour, avec station d'une heure. 9

4^o Course à Beaulieu, aller et retour, avec station d'une heure et demie. 13

5^o Course à Villefranche, aller et retour, avec station d'une heure et demie. 16

6^o Course à Nice, aller et retour, avec station de trois heures. 25

7^o Course à la chapelle de Bon-Voyage, aller et retour, sans station. 4

8^o Course à la gare de Roquebrune, aller et retour, sans station. 6

9^o Course jusqu'à l'embranchement de la route de la Corniche, aller et retour, sans station. 8

10^o Course à la pointe du Cap Martin, aller et retour, avec station d'une heure. 14

11^o Course à Menton, jusqu'au vallon du Carrei, aller et retour, avec station d'une heure et demie. 14

12^o Course à Menton, depuis le vallon du Carrei

jusqu'au pont St-Louis, aller et retour, avec station d'une heure et demie. 15 fr.
 13^o Course ne dépassant pas quatre kilomètres sur les routes de la campagne de Menton, aller et retour, avec station d'une heure et demie. 20
 14^o Course à Roquebrune, aller et retour, avec station d'une heure. 12
 15^o Course à la Turbie, aller et retour, avec station d'une heure et demie. 18
 16^o Course à Laghet, aller et retour, avec station de trois heures. 25

Notre spirituel collaborateur Bachaumont a publié sur le Prince Charles III, dans *l'Art de la Mode*, une intéressante étude que nous sommes heureux de reproduire :

La fête du Prince Charles à Monaco

Chaque année, la Saint-Charles, fête du Prince régnant, donne le signal solennel de l'ouverture de la saison d'hiver — la grande saison pour le pays — à Monaco. Les rues se pavoièrent, les villas et les édifices publics s'illuminent, les fusées des feux d'artifice éclatent dans le ciel, en étoiles aux couleurs précieuses, les aubades succèdent aux sérénades; c'est temps de liesse unanime sur ces rives poétiques et pittoresques où le soleil a élu domicile à perpétuité et où les fleurs ne se fanent jamais.

Le mois dernier revenait cet anniversaire béni, et il était célébré, peut-être encore avec plus de pompe qu'à l'ordinaire par suite d'un grand événement qui en marquait la date non-seulement pour la Principauté même, mais encore pour toute la région française avoisinante: l'ouverture de la route internationale qui relie Monaco à Nice, en contournant le littoral de la mer. Tout le monde, aussi bien dans la population indigène que dans la colonie étrangère, savait que l'initiative de ce nouveau et si considérable bienfait revenait au Prince Charles, et chacun tenait à lui en témoigner sa reconnaissance.

C'est, en effet, à la sollicitude éclairée du Souverain de Monaco, à l'intuition étonnante qu'il possède de tous les besoins du pays, qu'est dû l'accomplissement de cette entreprise gigantesque dont la création avait échappé jusqu'alors à la sagacité des ingénieurs et des hommes du métier. Quand, en 1861, le Prince Charles consentit à céder à la France les villes de Menton et de Roquebrune, l'empereur Napoléon III, qu'une amitié déjà ancienne et une haute considération personnelle unissaient à Son Altesse Sérénissime, lui demanda quel avantage particulier il pouvait lui assurer. Ecartant cette offre pour lui-même, mais l'acceptant pour le bien du pays, le Prince proposa à l'Empereur la construction d'une route carrossable entre Nice et Menton en suivant le littoral, et cette proposition, dont le côté utile et grandiose apparut immédiatement au souverain français, fut immédiatement agréée par lui. Les Chambres, saisies du traité, l'approuvèrent hautement, et les études, commencées aussitôt, furent terminées dès le mois de septembre 1861. Malheureusement la guerre de 1870 survint, entraînant la chute de l'empire à sa suite; les travaux furent interrompus, et il a fallu la persistance infatigable du Prince, son intervention incessante pour qu'ils fussent repris il y a quatre ans. Aujourd'hui, l'œuvre est terminée et vient couronner d'une façon éclatante toutes les améliorations sans nombre dont le pays est redevable au Souverain de Monaco et qui, en amenant sa transformation complète, comme sous le coup d'une baguette magique, l'ont conduit à un degré de prospérité sans second sur un autre point de la carte d'Europe.

Le Prince Charles III de Monaco entrera le 8 de ce mois dans sa soixante-troisième année et règne depuis le 20 juin 1856 sur la Principauté, dont il est le trente et unième souverain à partir de Grimaldus I^{er}, seigneur d'Antibes en 950. Il appartient à la maison française des Goyon-Matignon qui, au XVIII^e siècle, prit les noms et les armes des Grimaldi, les substituant à ses noms et armes propres, par suite du mariage de Jacques-Léonor de Goyon avec Louise-Hippolyte, princesse de Monaco, dernière héritière des Grimaldi.

Veuf depuis 1864 de la douce et charmante comtesse Antoinette de Mérode, qui a passé comme un bon ange sur la Principauté, il en a eu un fils, le Prince Héritaire Albert, Grand d'Espagne de première classe, Capitaine de frégate dans la marine espagnole, qui s'est voué aux études maritimes et qui, sur le yacht qu'il possède, a accompli d'importants voyages scientifiques jusque dans les profondeurs de l'Orient.

Le Prince Charles, doué d'une belle prestance, d'une physionomie mâle qu'accentue encore une forte moustache, a le plus grand air. On sent en lui non pas seulement le gentilhomme, mais le chef d'Etat, et sa bienveillance, tout accusée qu'elle soit, reste toujours empreinte d'une dignité sereine qu'on ne retrouverait peut-être au même point que chez l'empereur François-Joseph d'Autriche. L'altération de sa santé, heureusement très raffermie depuis deux ans, l'a

obligé de bonne heure à une existence de retraite dont les soins du Gouvernement, le souci constant des améliorations à apporter au sort des populations que la Providence a confiées à sa garde, l'étude approfondie de toutes les grandes questions à l'ordre du siècle remplissent les instants. Charles III est le prince de la tradition, mais il est aussi le Souverain du progrès. Ne se confinant pas dans le cercle étroit du passé, son esprit large et libéral est ouvert à tous les besoins nouveaux de la société moderne et sait les comprendre. Rien de ce qui est vrai, le beau, le bien, sous toutes formes et dans tous ordres d'idée, ne le trouvent indifférent. S'il a amené le chemin de fer dans la Principauté, il l'a dotée également d'établissements industriels et artistiques dont on a pu apprécier les travaux à nos diverses expositions ; s'il a donné l'instruction gratuite à ses sujets, s'il a bâti pour eux des collèges, des hôpitaux, des églises, il leur a ouvert aussi un musée qui progresse chaque jour, un théâtre digne des plus grandes capitales, des promenades soigneusement entretenues, estimant que l'utile doit se doubler dans la vie de l'agréable, et que l'état matériel d'un peuple est en raison directe de son état moral. C'est de cet art du gouvernement possédé si profondément par le Souverain de Monaco qu'est née la fortune inouïe de ce petit coin de terre où certainement, suivant le mot charmant de la feue reine de Hollande : les poules doivent pondre des œufs d'or, où les habitants ont la sagesse de ne pas les tuer.

Une paralysie des yeux est venue petit à petit, et non sans de cruelles souffrances, priver de la vue le Prince Charles. La transformation féérique qu'il a imprimée à ses Etats, il la devine, mais ne la voit pas. C'est par les yeux du cœur qu'il se rend compte de ce qui concerne le territoire que Dieu a placé sous sa sauvegarde, et la sagacité de son cerveau est si prodigieuse qu'il possède en tête jusqu'au plus reculé recoin de la Principauté. Il en tracerait la carte à défilé le plus habile géographe. Causeur remarquable et passant avec une aisance toute française aux sujets les plus divers, il est de ceux qui savent allier la profondeur du raisonnement à la grâce de la forme et qui, tout en voulant solide la trame du canevas, en apprécient les broderies originales et chatoyantes. L'esprit a droit d'entrée au Palais de Monaco, et ceux qui sont favorisés d'une audience du Souverain en peuvent avoir journellement la preuve.

Le train d'existence du Prince Charles III est de tous points digne du haut rang qu'il occupe. Sa maison est montée sur le pied des plus grandes maisons royales de l'Europe. Le service de la table, des écuries, le faste qui préside aux réceptions du Palais sont marqués au coin d'un cachet absolument souverain. Tout est là digne, seigneurial et grandiose.

L'état de santé du Prince ne lui permet pas de présider aux réceptions du Palais. En l'absence du Prince Héréditaire, c'est à sa sœur, M^{me} la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, qu'est dévolu la plupart du temps ce soin.

A tout le charme de la personne, la Princesse joint les plus rares qualités de l'intelligence et du cœur, et la bienveillance de son accueil ne s'oublie plus, une fois qu'on a eu la bonne fortune de l'éprouver. Chaque hiver, nombre de personnalités augustes, d'illustrations de la naissance ou du mérite sont les hôtes du Palais de Monaco, et il y a là des séries de diners, que pourrait envier plus d'un chef d'Etat à fracas.

L'été, c'est au château de Marchais, dans l'Aisne, que le Prince Charles III fixe sa résidence. Des bois superbes entourent le château et y forment un terrain cynégétique très apprécié des fusils d'élite auxquels le Prince Albert veut bien faire parfois les honneurs.

La Saint-Charles, en inaugurant plus magnifiquement que jamais la saison de Monaco, méritait de ne point passer inaperçue de ce Paris mondain qui a fait de la Principauté des Grimaldi sa succursale d'hiver, et il était juste qu'il fût lui aussi le Souverain à qui il va devoir désormais, par l'ouverture de la route de Nice, une des promenades les plus enchantées que puissent présenter les bords de la Méditerranée, ces rives pourtant, par excellence, des enchantements.

BACHAUMONT.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Nous avons annoncé mardi la première partie des fêtes comprenant les journées des 14, 15, 16, 17 et 18 février ; nous donnons aujourd'hui la fin du programme comprenant les trois derniers jours.

Dimanche 19 février, deuxième journée du grand Corso, bataille de confetti, fleurs, mascarades, cavalcades, chars, etc. Le soir, grand Corso aux flambeaux, illumination générale du parcours, bataille de fleurs, etc. (Le jet des confetti interdit pour le soir).

Lundi 20 février, deuxième journée du grand Corso de gala et bataille de fleurs, promenade des Anglais, quai du Midi. Distribution des bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées et dont les personnes seront les mieux costumées. Le soir, représentations de gala dans les différents théâtres.

Mardi-gras 21 février, salves d'artillerie sur plusieurs points de la ville, depuis 10 heures du matin jusqu'à minuit. Dernière journée du grand Corso, bataille de confetti, mascarades, chars, cavalcades, etc. Distribution des bannières du haut de la grande tribune.

N. B. — Les concurrents aux prix sont tenus de sortir pendant les trois jours du grand Corso, ainsi que le soir du Corso aux flambeaux.

Le Comité rappelle que l'Administration municipale a pris des mesures pour ne permettre que l'emploi des confetti de minime grandeur et qui ne soient ni nuisibles ni salissants, conformément au modèle déposé à la Mairie au siège du Comité du Carnaval.

Mardi soir, illumination générale, musiques sur tout le parcours, lumière électrique, moccoletti, grand feu d'artifice, bouquet de 10,000 fusées, retraite aux flambeaux. Le Carnaval sera brûlé en effigie ; flammes de Bengale multicolores. Grand Veglione dans tous les théâtres.

Pendant les huit jours, à dix heures du matin et pendant la durée des fêtes, salves d'artillerie.

— Deux assassinats précédés ou suivis de vol ont été commis jeudi, à 9 heures du soir, dans la rue Victor, sur les nommés Victor Mary, âgé de 36 ans, propriétaire à Coaraza (Alpes-Maritimes), et Bonotal, âgé de 49 ans, distributeur d'imprimés évangélistes, demeurant à Nice, rue Gioffredo, 50, par le nommé Auguste Tiranini, âgé de 19 ans, ouvrier marbrier, né à Trieste, arrivé hier matin à Nice ; il fut presque aussitôt arrêté par les gardiens de la paix de service dans le quartier, avec le concours de la gendarmerie.

Menton. — On nous écrit de cette ville :

« La douane italienne a frappé d'interdiction l'entrée des oranges et des citrons de provenance française, sous le prétexte que ces fruits sont atteints d'un ver qui, dans nos régions, s'appelle la *morpheé*. Elle a même défendu le transit de ces marchandises. »

Savone. — Nous lisons dans le *Progresso* :

« Un nouvel éboulement menace de se produire près de la gare de San Lorenzo (ligne Gènes-Vintimiglia). »

« Un jour de la semaine dernière, avant le départ du train, la voie a été inspectée par deux ingénieurs sur une locomotive. »

« Le torrent Argentina a aussi débordé, occasionnant de très graves dommages aux habitants de Taggia. »

« Un grand nombre de jardins potagers et de vignes ont été recouverts de sable et de vase. Les arbres fruitiers ont été déracinés et emportés. »

« Les paysans qui comptaient sur une abondante récolte de violettes, produit qui constitue en grande partie la richesse de Taggia, ont fait une grande perte. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le temps est à la femme. Elle règne et gouverne partout et finit par conquérir des terrains qu'on déclarait inabordables pour elle. La presse, après avoir tant décrié le bas-bleu, lui ouvre à présent, toutes grandes, ses colonnes, et il n'est pas un journal qui n'ait sa collaboratrice attitrée et fêtée. Au théâtre, voici la femme qui, en la personne de M^{me} Marguerite Olagnier, s'empare de la scène de la Renaissance et entre en lutte avec les compositeurs en vogue, Lecoq ou Audran. L'opéra comique de M^{me} Olagnier, *le Saïs*, qui va être représenté cette semaine avec M. Capoul comme principal interprète, est une œuvre poétique et pittoresque qui a été inspirée à son auteur pendant le long séjour qu'elle a fait en Egypte, où son mari est fonctionnaire du gouvernement. Poète, musicien, M^{me} Olagnier est aussi une cantatrice de premier ordre, et son opéra, chanté par elle, est une jouissance exquise que les élus de son salon, l'ayant savourée, ne peuvent plus oublier. Espérons que, transplanté devant la rampe, le *Saïs* ne sera pas moins applaudi et fera les beaux soirs du théâtre de M. Koning.

On a bien besoin d'un peu de bonne musique pour tuer le temps lugubre et froid qu'il fait en ce moment à Paris. Décembre ne ment pas, cette année, à sa réputation glacée, et dès trois heures de l'après-midi, il faut allumer les lampes. Aussi les mondaines qui n'ont pas pour la campagne une passion exagérée, reprennent leurs quartiers d'hiver à Paris, et les belles loges des théâtres retrouvent des visages connus et dignes de la lorgnette. Il n'y a pas encore de soirées, mais il y a de nombreux diners de retour, et les réceptions de cinq heures, ces causeries charmantes avec accompagnement de tasses de thé ou de verres de Xérès, recommencent à être à l'ordre du jour. La causerie est un passe-temps qu'on ne saurait vraiment que sur les bords de la Seine, car, si partout il y a des gens qui parlent, c'est par excellence à Paris qu'on trouve des gens qui causent et ce plaisir des Dieux qui faisait tant regretter à M^{me} de Staël son ruisseau de la rue du Bac.

A ces réceptions, on parle de la reprise des séries de Chantilly, où le deuil de la princesse de Salerne empêchait de recevoir depuis quelques mois. Vous savez que le duc d'Aumale a fait peindre le duc de Chartres en Saint-Hubert, et lui-même s'est fait sculpter en Nemrod, reprenant ainsi une mode chère aux artistes du temps passé. Vous verrez que nous allons revenir aux portraits allégoriques, aux belles dames en déesses, aux beaux messieurs en héros d'épopée. L'habit noir n'aura plus cours devant la palette.

La chasse à courre fait de nouveau retentir de ses fanfares la forêt des Condé, mais la messe de Saint-Hubert a perdu là une de ses traditions les plus curieuses. Autrefois, en effet, ce jour-là, on célébrait la messe des chiens, afin d'attirer sur eux la santé, l'adresse et le flair. Le plus vieux gentilhomme, monté sur le plus vieux cheval, suivi du plus vieux chien, accompagné du plus vieux piqueur, ouvrait la marche religieuse des chiens se rendant à la messe. Après quoi, il y avait un splendide laisser-courre. Puisque le châtelain de Chantilly est en veine de restauration, il devrait bien, l'année prochaine, ressusciter cette originale coutume du Chantilly d'autrefois.

On oublie vite, du reste, dans notre pays. Le bout de l'an de M^{me} Thiers n'a réuni qu'un petit nombre d'amis. M^{me} Thiers avait, par sa mère, du sang auvergnat dans les veines, et, si l'on voulait chercher la dominante de sa vie, l'explication de son caractère, on les trouverait dans cette marque originelle. Force de volonté inébranlable, intelligence pratique suprême, tenacité infatigable, probité parfaite, parcimonie extraordinaire, besoin incessant de grandir ; tous les traits indélébiles de la race auvergnate se retrouvaient en elle. Ni poésie, ni sensibilité, pas d'élan du cœur ni de la tête, mais toujours le calcul de la froide raison, voilà quelle était au moral la femme dont l'anniversaire mortuaire revenait la semaine passée. Elle conquerrait l'estime, mais n'attirait pas la sympathie, et c'est là ce qui explique peut-être la tiédeur du culte gardé à sa mémoire.

La même émotion qui s'était produite à Paris, lors de l'incendie de l'opéra de Nice se retrouve pour l'effroyable sinistre qui a frappé le Ring-Theater de Vienne. Le conseil municipal a voté une somme de 5,000 francs au profit des incendiés. Une représentation extraordinaire à leur bénéfice s'organise à l'Opéra, et mardi a lieu à l'ambassade d'Autriche une matinée musicale et littéraire dont le produit leur sera consacré.

Paris reste toujours, vous le voyez, la capitale de la charité.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

La Bibliothèque des Merveilles (1)

Parmi les œuvres si nombreuses entreprises par la maison Hachette, celle-ci doit être tout spécialement signalée, parce qu'elle s'adresse à tous ceux qui désirent apprendre, et apprendre sans trop de fatigue. Ce qui s'oppose le plus à l'instruction de celui qui n'a que peu de temps à dépenser, c'est la difficulté de trouver, parmi le nombre immense de publications qui se produisent, celles qui peuvent répondre le mieux à son désir de savoir, à une époque où le progrès a fait de si grands pas, qu'il n'est plus possible, sans rougir, de rester ignorant.

C'est pour atteindre ce but d'instruction populaire qu'a été fondée la bibliothèque dite des *Merveilles*, collection d'ouvrages utiles qui s'agrandit chaque jour, et qui est destinée à présenter sous une forme facile à saisir l'ensemble des connaissances les plus dignes d'attention dans la nature, dans les sciences, dans l'industrie, dans les arts, dans l'histoire, dans l'homme, enfin dans tout ce qui est digne de notre intérêt, en dehors de nous et en nous-mêmes.

Merveilleuse, en effet, l'œuvre de la création ; sublime, le spectacle qu'elle met constamment sous nos yeux, soit qu'elle nous le montre à la clarté du jour, soit qu'elle nous l'offre suspendu au firmament à la lueur des mondes qu'elle y a semés à profusion. Depuis le plus petit insecte qui chemine sous l'herbe ou glisse sur le sable, jusqu'au monstre marin qui se promène, dans la haute mer ; depuis la métamorphose de la chenille en papillon jusqu'aux évolutions sublimes des astres ; depuis la plus simple découverte jusqu'aux plus hautes conceptions du genre humain, que de merveilles à contempler, que de conquêtes de l'intelligence sur l'ignorance des temps qui nous ont précédés ! Qui peut rester indifférent devant les notions acquises et les progrès réalisés ?

Mais comment satisfaire ce penchant naturel de curiosité qui dévore l'esprit ? C'est à quoi ont songé

(1) 2 fr. 25 c. chaque volume, illustré. — Chez M. Sinet, kiosque du Casino, et aux bibliothèques des gares de Monaco et de Monte Carlo.

les fondateurs de la bibliothèque des Merveilles. Ils ont fait appel à tous les hommes spéciaux et leur ont demandé d'exposer, dans la forme la plus aisée à saisir, les divers sujets qui s'offrent à l'étude de la nature dans ses multiples manifestations. Celui-ci vous introduit dans les ateliers où se transforment les métaux ; celui-là vous fait pénétrer au sein de la terre et vous apprend à en tirer les ressources qu'il recèle ; d'autres vous initient aux chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique, de la poésie, de tous les arts enfin, et vous font passer de surprise en surprise. Ici, vous entendez le récit de la vie et des exploits des grands hommes ; vous assistez à leurs combats, à leurs efforts, à leur victoire ou à leur chute ; là, vous suivez le voyageur intrépide dans ses excursions ; avec lui vous découvrirez de nouveaux mondes ; vous contemplez de nouveaux peuples, de nouvelles mœurs, de nouvelles industries, comme de nouveaux visages. Le monde ancien lui-même apparaît devant vous, dans les spécimens conservés dans les entrailles de la terre. Mais vous ne restez pas toujours en bas : un guide vient vous prendre qui vous enlève vers le ciel et vous en étale toutes les beautés.

C'est ainsi qu'ont apparu les Merveilles de l'Electricité, de la Chaleur, des Forces physiques, des Machines, de la Chimie, de la Locomotion, de la Force et de l'Adresse, de la Gravure, du Monde invisible, des Eclairs et du Tonnerre, le Fer, les Diamants et les Pierres précieuses, les Armes et les Armures, la Céramique, l'Orfèvrerie, l'Optique, l'Hydraulique, l'Air, l'Eau, l'Acoustique, et bien d'autres qu'il serait trop long de nommer et qu'on trouvera dans le catalogue. Cette année-ci, la liste s'est accrue de plusieurs volumes, parmi lesquels : les *Moteurs*, par J. de Graffigny ; le *Sel*, par Lefebvre ; l'*Ecorce terrestre*, par Mme Stanislas Meunier ; les *Sièges célèbres*, par Maxime Petit.

Dans cette course à travers notre monde et dans l'immensité des ciens, votre admiration ne tarit pas, parce que le spectacle qui l'attire n'a pas de fin. Vous vous laissez entraîner de merveille en merveille, et la révélation de l'une devient un excitant pour la connaissance des autres.

Cet attrait a été prévu, et la bibliothèque qu'on vous a préparée ne laissera aucun de vos desirs sans satisfaction. Elle est déjà nombreuse et elle se complètera graduellement, préparant à chaque année son aliment, de façon à vous offrir, dans un temps donné, le moyen de vous renseigner, sans le moindre dérangement, sur tout sujet qui pourra se présenter à votre étude ou à votre curiosité.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Monsieur LAURENT PASSERON, coiffeur, prie ses parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe qui sera dite en l'église de la Visitation le jeudi 22 décembre, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de Madame ROSE PASSERON.

Le *Moniteur de la Mode* peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie. Grâce à son côté pratique, il est rempli de renseignements de la plus grande importance au point de vue de la toilette ; ses patrons, taillés avec un soin tout particulier, sont d'une exécution facile ; des descriptions minutieusement faites rendent compréhensibles tous les détails d'une toilette. Il donne par mois plus de douze costumes d'enfants, sortant des meilleures maisons de Paris. En un mot, une femme adroite peut, à l'aide du *Moniteur de la Mode*, diriger elle-même la confection de toutes les parties de sa toilette et exécuter pour sa maison mille travaux charmants.

TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — A propos d'étrennes, par M^{me} G. d'Eze. — Le deuil avant 89, par J. M. — *La Cinquantaine*, par Ch. DESLYS. — *La Tonne d'or*, par Ch. DEULIN. — Lettres d'une douairière, par M^{me} DE BAS-SANVILLE. — Correspondance. — Carnet du Sphinx. — Causerie financière.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1861 C. dessin de Jules DAVID : toilettes de soirée.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un type de costume anglais, jaquette tailleur et chapeau d'homme ; trois croquis à la plume de toilettes pour dîner et soirée, avec costume d'enfant ; neuf chapeaux de deuil pour tous les degrés de deuil et tous les genres de toilettes ; deux fichus de deuil ; un élégant vêtement de bébé (devant et dos) ; trois types de chaussures de soirée ; deux chapeaux ronds pour jeunes femmes ; un magnifique dessin de Préal, donnant neuf toilettes de deuil, particulièrement élégantes et nouvelles.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez Ab. Goubaud et fils, éditeurs, 3. rue du Quatre-Septembre.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 18 Décembre 1881.

CANNES. b. *Jeune-Eloise*, fr., c. Aune, sable. ID. b. *Jeune-Eugène*, id., c. Carlon, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id. ID. b. *Clairon*, id., c. Etienne, id. ST-RAPHAEL. b. *Intrépide*, id., c. Gai, id. CANNES. b. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id. NICE. yacht à voiles, *Viking*, angl., c. William, sur lest. CANNES. b. *Six-Sœurs*, fr., c. Seve, sable. ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.

Départs du 11 au 18 Décembre 1881.

CONSTANTINOPEL. yacht à voiles, *Aldegonda*, autrichien, c. Kyle, sur lest. SAN REMO. b.-g. *Catterina*, ital., c. Bregliano, fûts vides. NICE. b. *Pénélope*, id., c. Bertiloti, charbon. ST-TROPEZ. cutter, *Vierge-des-Anges*, fr., c. Cosso, fûts vides. ID. b. *Figaro*, id., c. Ferrando, sur lest. CANNES. b. *Jeune-Eugène*, id., c. Carlon, id. ID. b. *Clairon*, id., c. Etienne, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id. ID. b. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id. ID. b. *Jeune-Eloise*, id., c. Aune, id. ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Seve, id. ID. b. *Intrépide*, id., c. Gai, id. ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.

1881-1882

XI^{me} ANNÉE

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS SPÉCIAUX ET TIRS D'EXERCICE

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

en Janvier et Mars

Poules à volonté, Tirs à distance fixe Handicaps

RÈGLEMENT DU CERCLE DES PATINEURS En dehors des Conditions spéciales du Tir de Monaco.

Adresser toute demande de renseignements à M. AD. DENNETIER, 37, rue Lafayette, Paris ; ou à Monte Carlo, au Secrétariat du Tir. — Secrétaire. AD. BLONDIN.

PRIX D'ADRESSE

Un Objet d'Art sera offert au Tireur qui, dans les Prix et Poules dont les conditions ont été ou seront publiées au programme,

AURA TUÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE PIGEONS à partir du 15 décembre 1881 jusqu'au 10 mars 1882.

Le Grand Prix de Clôture sera suivi, s'il y a lieu, et jusqu'au 6 Avril, d'une troisième série de Tirs et Concours hebdomadaires.

Sauf avis contraire et pendant la saison, le Tir sera ouvert tous les Mercredis. (Poules à volonté.)

Pendant la Saison 1881-82

TIR AU PISTOLET — TIR A LA CARABINE

TIR AU FUSIL DE CHASSE

(Cibles fixes et mobiles)

INAUGURATION DES PRIVATE SHOOTING-ROOMS.

AMERICAN BAR

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Décembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL								
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir											
11	750.5	750. »	749.9	750.4	751.2	11.3	12.9	14.3	12.8	12. »	88	E fort	pluie, couvert								
12	54.2	54.4	54.9	55.8	56.4	10. »	12.3	12.9	12. »	11.4	89	calme, S	voilé								
13	61.9	62.4	62.5	63.8	64.6	11. »	12.9	12.9	11.6	11.5	64	E modéré, E	beau, voilé								
14	66.1	63.8	63.6	64.1	64.1	10.4	14.4	13.1	11.8	10.4	63	E N E modéré	beau								
15	60.6	62.4	61.4	59.1	61.6	10.6	13. »	12. »	10.8	10.1	60	E S E	id.								
16	61.4	59.6	57.3	60.4	59.5	10.5	13.8	12.2	10.5	10.6	57	S O	id.								
17	60.9	61.9	63.5	62.1	61.3	9.4	11. »	10.5	10.2	10.2	77	calme	couvert								
DATES											11	12	13	14	15	16	17				
Températures extrêmes											Maxima	14.6	13.5	13.6	15. »	14. »	14.8	12.1	Pluie tombée : qq. gouttes		
											Minima	8.9	9.5	9.7	7.1	7. »	7.5	6.2			

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DU JOURNAL

les deux premiers livres du CODE CIVIL de la Principauté

D' H. de HOFFMANN

MÉDECIN OCULISTE

Directeur d'une Clinique Oculaire à Baden-Baden

VILLA DES ORANGERS — A LA CONDAMINE

F. PETER LE MONNIER CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE -- MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS. LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE G. VOIRON.

MAGASIN A LOUER

A L'HOTEL DE RUSSIE

ARMÉNIE DÉFORGE'S

PÉDICURE

A NICE, L'Hiver — A VICHY, l'Été

NICE — 3, rue Masséna, 2^{me} escalier à droite VICHY, attaché à l'établissement thermal de la source Lardy

DÉPÔTS D'ONGUENTS

A la Pharmacie MURATORE — à LA CONDAMINE

PRIX : 1 FR. 50 C.

MAISON A LOUER

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline

CONDAMINE — MONACO

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français.

English spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

A VENDRE

pour cause de maladie

le fonds de commerce de l'HOTEL DES COLONIES

à Monte Carlo

S'adresser à M^e LEYDET, notaire à Monaco

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881